



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E102014

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2025

ÉDITÉ LE 22/01/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/2010  
Forme juridique : EIRL  
Capital : DEPUIS LE 24/06/2024  
0

Raison sociale : RAME PAUL

14 RUE DENIS PAPIN  
49220 LE LION D'ANGERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Angers

Siret : 528 051 378 00040

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP H07286J1254000 / 002 113428/35

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP H07286J1254000 / 002 113428/35

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Téléphone : 02 41 24 98 05

Portable : 0661884459

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@xilomenuiserie.fr

Responsabilité légale :  
RAMÉ PAUL CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                     | * Date d'attribution |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 PROB | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Menuisier, Plâtrier / Plaquiste) | 27/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 15/01/2025         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 27/09/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS  
81, RUE DES PONTS DE CE  
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.